



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Réunion de lancement de la concertation « Développement des compétences et parcours professionnels »

12 avril 2016



Discours d'introduction de Mme Annick GIRARDIN, Ministre de la fonction publique

Tour de table sur les objectifs de la concertation

Présentation du projet de calendrier de la concertation :

Outils et droits de la formation continue

Professionnalisation des modes de recrutement et formation initiale

Accompagner les parcours professionnels



Développement des compétences et parcours professionnels

Proposition de calendrier pour la concertation

Outils et droits
de la formation
continue

2 mai 2016

31 mai 2016

21 juin 2016

Recrutement et
formation initiale

29 juin 2016

Restitution
des travaux des
missions L'Horty et
Rousselle

Juillet à
Septembre 2016

Recrutement

Formation
initiale

Accompagnement
des parcours
professionnels

Octobre 2016

Synthèse

I Les outils et droits de la formation continue

Le protocole d'accord relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) en date du 21 novembre 2006

a non seulement précisé quels étaient les objectifs de la FPTLV :

- permettre aux agents d'exercer dans les meilleures conditions d'efficacité les fonctions qui leur sont confiées en vue de la satisfaction des besoins des usagers et de la réalisation de leurs missions ;
- contribuer au développement professionnel des agents, à leur mobilité ainsi qu'à la réalisation de leurs aspirations personnelles ;
- créer les conditions d'une égalité effective entre les agents.

mais aussi ouvert la voie à la mise en place de nouveaux outils issus de l'accord national interprofessionnel du 20 septembre 2003, soit :

- la création du droit individuel à la formation (DIF) ;
- l'institution d'une période de professionnalisation ;
- le développement des modalités de validation des acquis de l'expérience ;
- le renforcement des bilans de compétence.



I Les outils et droits de la formation continue

La perspective de la transposition au sein de la fonction publique du compte personnel de formation, dispositif qui a vocation à remplacer le DIF, ouvre un espace :

- non seulement pour réfléchir à la manière dont les agents peuvent accéder dans de meilleures conditions à des actions de formation en vue de construire un projet personnel, objectif initial du DIF,
- mais également pour porter un regard complet sur l'ensemble des outils de la formation.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les salariés et demandeurs d'emplois peuvent, selon un dispositif prévu par la loi du 5 mars 2014, ouvrir un **compte personnel de formation**. Si les dispositions de cette loi concernent toute personne âgée de plus de seize ans occupant un emploi ou à la recherche d'un emploi..., ses modalités ne s'appliquent en l'état actuel du droit qu'aux personnes relevant du code du travail.



Objectifs de la concertation

- **Formation professionnelle tout au long de la vie - Quel est le bilan de la réforme de 2007 ?**

Les outils existants (DIF, congé de formation professionnelle, période de professionnalisation, bilans de compétence, validation des acquis de l'expérience...) ont-ils atteint leurs objectifs ? Comment les améliorer ?

Les modalités de pilotage, de coordination et d'organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie doivent-elles évoluer?

- **La mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF) au regard des spécificités du secteur public**

Quels objectifs ? Quel périmètre?

Comment traiter les droits à formation acquis préalablement au recrutement dans la fonction publique ?

- **Une redéfinition des objectifs de la formation professionnelle tout au long de la vie est-elle nécessaire?**

Construction de projets collectifs / accompagnement des projets individuels – Un meilleur équilibre est-il possible ?

I Les outils et droits de la formation continue

Proposition de calendrier pour la concertation

2 mai 2016

**Présentation du
bilan de la
réforme de 2007**

**Mise en œuvre
des différents droits et outils**

**Modalités de pilotage,
de coordination
et d'organisation
dans les trois versants
de la fonction
publique**

31 mai 2016

**Mise en place du
compte personnel
de formation (CPF)
1**

Périmètre

Contenu et droits afférents

Portabilité des droits

**Modalités de
mise en œuvre**

21 juin 2016

**Mise en place du
compte personnel
de formation (CPF)
2**

Périmètre

Contenu et droits afférents

Portabilité des droits

**Modalités de
mise en œuvre**

II . Professionnalisation des modes de recrutement et formation initiale

Une actualité forte sur le sujet

❖ **Mission confiée à M. L'HORTY** (lettre de mission du PM du 23 juin 2015)

« Evaluer, au regard des risques de discrimination, les différentes voies de recrutement (concours, recrutements sans concours, voie contractuelle) dans les trois versants de la fonction publique »

Remise du rapport en juin 2016

- Résultats de la mission remis en juin 2016.
- Restitution des résultats en FS 3 du CCFP fin mai-début juin.

❖ **Mission écoles de service public confiée à M. ROUSSELLE** (lettre de mission du PM du 24 février 2016)

Pour coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action des écoles de service public, en partenariat étroit avec ces écoles et leurs ministères de tutelle

Une mission d'appui et de coordination pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans d'actions qui porteront notamment sur :

- L'évaluation des processus de recrutement dans les corps et cadres d'emplois ;
- L'évaluation de la formation et des modalités de titularisation à l'issue de la scolarité ;
- L'évaluation de la gouvernance de l'école, notamment la composition et le fonctionnement des conseils d'administration pour les écoles ayant le statut d'établissement public.

Les travaux de cette mission seront organisés selon des groupes de travail associant les DRH ministérielles et les directions d'écoles sur les trois principales thématiques de la lettre de mission (recrutement, formation et gouvernance des écoles). Ces groupes se dérouleront au cours des mois d'avril, mai et juin 2016.



II . Professionnalisation des modes de recrutement et formation initiale

Une actualité forte sur le sujet

❖ Classes préparatoires intégrées

23 classes préparatoires intégrées aux écoles de service public préparent plus de 450 personnes aux concours .

- Une circulaire en date du 8 mars 2016 a été adressée aux ministères dans le cadre du renforcement du dispositif, axant notamment la priorité sur :
 - les critères de sélection (conditions de ressources et priorisation sur les étudiants et demandeurs d'emplois résidant en quartier prioritaire politique de la ville et en zone de revitalisation rurale);
 - le renforcement de l'accompagnement individualisé des élèves.
- Parallèlement, une campagne de communication nationale (« Concours de la fonction publique : Prépare toi et réussis ! ») est lancée pour mieux faire connaître le dispositif.

❖ Label Diversité / label Egalité

Plusieurs actions ont été mises en place pour permettre aux ministères de candidater aux deux labels d'ici 2017 :

- **Rapprochement entre les deux labels** avec notamment la mise en place d'un tronc commun ;
- Adaptation des cahiers des charges aux spécificités des administrations publiques ;
- Mise en place d'un outillage commun, au niveau interministériel, permettant notamment aux ministères d'accomplir la phase de diagnostic préalable à leur dépôt de candidature.

A ce jour, les ministères ont défini leur périmètre de labellisation, mis en place une équipe projet dédiée et commencé à élaborer le diagnostic sur leurs procédures RH.



II . Professionnalisation des modes de recrutement et formation initiale

Des actions dont le bilan doit être approfondi

❖ La révision du contenu des concours

A. La redéfinition du contenu des concours

Une ligne de conduite visant notamment à réduire le nombre d'épreuves, à développer les épreuves de RAEP (concours internes, troisième voie et examens professionnels) ou à privilégier les épreuves pratiques de mise en situation (catégories B et C) Au 31 décembre 2015, plus de 1.100 voies de recrutement renouvelées

B. La communication sur les concours

La mise en œuvre en mai 2010 du site SCORE

C. La professionnalisation des jurys

Des formations au savoir recruter développées dans tous les ministères

Un guide à l'usage de présidents et jurys des concours remis à jour à l'automne 2015

Une instruction de la ministre du 24 juin 2015 demandant notamment la généralisation des personnalités qualifiées

❖ L'évolution des modes de recrutement

Mise en place du PACTE C en 2005.

La loi Egalité et citoyenneté fera prochainement évoluer le cadre juridique applicable aux 3èmes concours.

Suite au retrait de la loi Egalité et citoyenneté de l'article 40, une concertation spécifique sera conduite sur ce sujet, en vue notamment de recueillir les propositions syndicales.



Objectifs de la concertation sur le volet recrutement

La révision du contenu des concours : bilan et perspectives

La professionnalisation des recrutements et l'adéquation postes/profils – quelles évolutions ?

Quelles orientations pour diversifier les recrutements ?

Comment faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ?

Objectifs de la concertation sur le volet formation

La formation statutaire - Une professionnalisation à renforcer ? Quelles mutualisations développer ?

L'évaluation des compétences acquises dans le cadre des formations statutaires répond-elle aux besoins des employeurs et des agents recrutés ?

Formation statutaire / formation d'accompagnement à la prise de poste - Quelle articulation ?

Proposition de calendrier pour la concertation

29 juin 2016

Restitution
des travaux
des missions confiées
à MM. Yannick L'HORTY et
Olivier ROUSSELLE

Evaluation des voies d'accès
la fonction publique
au regard du risque de discrimination

Appui à l'élaboration
de programmes d'action
dans les écoles de service public

De juillet à fin septembre

Révision du contenu des concours –
bilan et perspectives

Professionnalisation des modes de recrutement et diversification

Evolution de la formation statutaire

Evaluation des compétences

Accompagnement à la prise de poste

III. L'accompagnement des parcours professionnels

La publication récente d'un guide pratique sur le conseil en mobilité-carrière et l'accompagnement des agents dans les services de l'Etat et d'une présentation des réseaux ministériels d'accompagnement personnalisé des agents publics au sein des services de l'Etat démontre l'attention portée sur ce sujet par la DGAFP.



Cette préoccupation concerne d'évidence les trois volets de la fonction publique.



III. L'accompagnement des parcours professionnels

Objectifs de la concertation

La mobilité - Etat des lieux - Comment la valoriser ? Quels outils ?

Le conseil en évolution professionnelle - Mieux identifier les besoins et les pistes d'évolution

Les entretiens et bilans de carrière - Des outils qui doivent évoluer ?

Le développement des certifications et des parcours de formation professionnalisants - Quelles sont les clefs pour y parvenir ?

La transmission des savoirs entre les générations - Comment l'accompagner ?

Le développement des nouveaux modes de formation - Comment y faire face ?



III. L'accompagnement des parcours professionnels

Proposition de calendrier pour la concertation

A partir d'octobre

Mobilité – valorisation et outils

Le conseil en évolution professionnelle

Certifications et parcours de formation professionnalisants

Modes de transmission des connaissances

